

Le RN, 1ère force du pays : avec 37,25% des voix il n'a que 143 députés et non 214 !

écrit par Christine Tasin | 8 juillet 2024



Le second tour des élections législatives a eu lieu ce dimanche 7 juillet. DA Le Parisien

- 1) NFP : 25,33% des suffrages 174 sièges
- 2) Ensemble 24,07% des suffrages 156 sièges
- 3) RN-Ciotti 37,25% des suffrages 143 sièges



Un mien ami me fait remarquer que le mode de scrutin à deux tours avec les défections dans les triangulaires fausse sérieusement les résultats.

Remarque ô combien juste qui n'atténue par l'outrage mais relativise la "défaite" du RN.

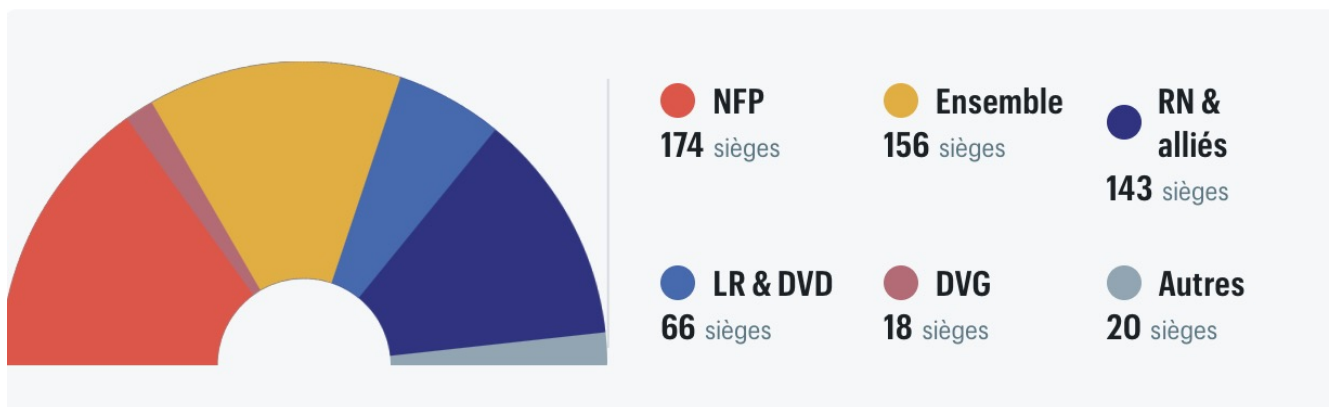
Le RN et ses alliés, notamment les LR soutenus par Éric Ciotti, ont obtenu 37,25 % des suffrages au second tour. Mais en raison du mode de scrutin, ce score très important ne donne à l'union d'extrême droite « que » 143 députés au Palais-Bourbon alors que le NFP, avec 25,33% des suffrages, obtient 174 élus.. Cherchez l'erreur.

Je résume, le RN qui a été choisi par plus d'un tiers des électeurs et qui devrait donc être le groupe majoritaire à l'Assemblée se retrouve 3ème à l'Assemblée derrière les cancre de la classe... De quoi être dégoûté. Macron est nul en tout, mais, aidé de Mc Kinsey, il est très fort en magouilles en tous genres. D'ailleurs celui qui, sur le papier, est bon dernier à l'Assemblée, obtient la 2ème place, alors qu'avec seulement 24,07% des voix, Ensemble

obtient 156 députés. Je me répète, certes, mais “cherchez l’erreur” !

- 1) NFP : 25,33% des suffrages 174 sièges
- 2) Ensemble 24,07% des suffrages 156 sièges
- 3) RN-Ciotti 37,25% des suffrages 143 sièges

Quoi qu’en disent les résultats, le RN est donc bien le premier choix des Français ! Ne désespérons pas !



Le scrutin majoritaire uninominal à un tour : il invite les électeurs à voter utile et tend à éliminer les partis « tiers ». Il valorise les deux formations les plus puissantes en favorisant la concentration des suffrages sur les deux principaux partis et en renforçant généralement leur représentation en sièges. Le bipartisme, soit la présence de deux partis dominant la scène politique, est donc lié à ce mode de scrutin mais n’y conduit pas systématiquement. L’Inde connaît un parti longtemps dominant (le parti du Congrès) et une multitude de petits partis qui exprime le morcellement et les divisions de la société.

Le scrutin majoritaire uninominal à deux tours : le principe de ce mode de scrutin est que chacun se compte au premier tour. Au second, l’intérêt est d’appliquer entre partis des

accords de désistement réciproque et systématique en faveur du candidat arrivé en tête au premier tour (voire une candidature unique dès le premier tour). Ce mode de scrutin privilégie donc la conclusion d'alliances [...]. Dès lors, ce mode de scrutin favorise les regroupements et structure le système de partis en deux pôles opposés. Ceci n'exclut pas l'apparition de forces politiques situées hors de ces deux blocs et qui, sans alliés ne risquent pas d'être représentés mais pour lesquels les électeurs votent quand même... Le vote « inutile » pour des extrêmes est souvent l'expression d'une contestation du système politique [...].

<https://www.melchior.fr/seance-4-quels-sont-les-effets-des-modes-de-scrutin-sur-la-vie-politique>